

Andenne, Burdinne, Eghezée, Fernelmont, Héron, La Bruyère et Namur

AVIS à la POPULATION - ENQUETE PUBLIQUE

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11/03/1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne une demande de permis unique de la société Air Eolienne Fernelmont SRL, ayant son siège à Avenue de Spirou n°32 à 6220 Fleurus, pour la construction et l'exploitation de 2 éoliennes d'une puissance maximale totale de 8,52MW, des cabines électriques, l'aménagement de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur le territoire communal de Fernelmont sur les parcelles cadastrées : Commune de Fernelmont, Division 5, Noville-les-Bois, Section B, domaine public de la SOFICO (aire autoroutière de Fernelmont).

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants Code de l'Environnement.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fermeture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
23 septembre 2026	28 septembre 2026	28 octobre 2026 à 11h	Auprès de l'une des communes reprises ci-dessous

Le dossier peut donc être consulté à partir du 28 septembre 2026 et jusqu'au 28 octobre 2026 :

A Andenne : Administration communale – Service Environnement, Place du Chapitre n°7 à 5300 Andenne, le dossier est consultable sans rendez-vous lundi, mercredi et vendredi matin de 8h30 à 12h et avec rendez-vous les mardi, jeudi matin, mercredi après-midi, et samedi matin. Personne de contact : Ingrid Iuretig – 085/84.95.99 – environnement@ac.andenne.be

A Burdinne : Administration Communale, Service Urbanisme, Rue des Ecoles n°3 à 4210 Burdinne, le dossier est consultable sur rendez-vous chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le lundi jusque 20h. Personne de contact : Thibaut Mortier – 085/51.97.15 – urbanisme@burdinne.be

A Eghezée : Administration Communale, Service Environnement, Route de Gembloux n°43 à 5310 Eghezée, le dossier est consultable pendant les heures de services et le samedi de 10h à 12h uniquement sur rendez-vous. Personnes joignables au 081/810.144 ou à environnement@eghezee.be

A Fernelmont : Administration communale – Service Urbanisme, Rue Goffin n°2 à 5380 Fernelmont, le dossier est consultable sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h, ainsi que les mardis jusque 20h. Personnes joignables au 081/83.02.70 ou 081/83.02.83 ou 081/83.02.55 ou 081/83.02.81 ou à urbanisme@fernelmont.be

A Héron : Administration Communale, Service Urbanisme, Place communale n°1 à 4218 Héron, le dossier est consultable sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h ; sans rendez-vous le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 et les 4 et 18 octobre de 10h à 12h sur rdv pris 48h à l'avance. Personnes joignables au 085/27.04.96 ou 085/27.04.99 ou à urbanisme@heron.be

A La Bruyère : Administration Communale, Service Urbanisme, Rue des Dames Blanches n°1 à 5080 Rhisnes, le dossier est consultable du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30, et uniquement sur rendez-vous le samedi de 9h00 à 12h00 en prévenant 24h à l'avance. Personnes joignables au 081/236 550 ou à urbanisme@labruyere.be

A Namur : Administration Communale, Cellule technique Permis d'environnement, Hôtel de Ville, Aile A, 2e étage à 5000 Namur, le dossier est consultable uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00, et le jeudi jusque 20h. Personnes joignables au 081/24.65.38 ou 081/24.65.04 ou à permis.environnement@ville.namur.be

Tout personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale de l'une des communes concernées dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès du Fonctionnaire technique (Avenue Reine Astrid n°39 à 5000 Namur – 081/71.53.00) ou du Fonctionnaire délégué (Place Léopold n°3 à 5000 Namur – 081/24.61.11) du SPW ; du demandeur représenté par Jean-Yves Bottieau (info@fairwind.be) ou du bureau CSD Ingénieurs (info@cstdingenieurs.be ou 081/43.40.76).

Fait à Eghezée, le 2 septembre 2026

La directrice générale



A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

